



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E59365

VALABLE JUSQU'AU 30/03/2024

ÉDITÉ LE 25/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/01/1997

Forme juridique : SAS

Capital : 250 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LURE 410503726 410503726

Siret : 410 503 726 00037

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 4035385-001

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 7269258404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 7269258404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : JLG PEINTURES SAS

Sigle : J.L.G.

ZA DES MONTS DE GY

10 RUE DES CHENES

70700 GY

Téléphone : 03 84 32 97 74

Fax :

Portable :

Site Internet : www.jlg-peintures.fr

E-mail : direction@jlg-peintures.fr

Responsabilité légale :

GUYOT JEAN-LUC PRÉSIDENT / GUYOT BENJAMIN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 34

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	10/12/2019
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	10/12/2019
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	10/12/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.